Gratuité des transports

Les aînés dans la rue

CAROLINE LÉVESQUE
24h

Près d'une trentaine d'aînés se sont réunis hier pour manifester à la sortie du métro Crémazie afin d'exiger la gratuité des transports en commun sur toute l'île.

Munis de pancartes, ils demandaient à ce que les personnes de 65 ans et plus puissent bénéficier de ce privilège, à l'instar des villes de Laval, Repentigny, Terrebonne ou même Longueuil, en dehors des heures de pointe.

Rompre l'isolement

«Je ne prends pas la carte OPUS mensuelle, car elle est chère et je me déplace moins, indique Hana Toayer, âgée de 78 ans. Et je suis plus active que beaucoup d'autres personnes de mon âge. En prenant de l'âge, on devient plus lent et on n'est pas tenté de sortir. On reste souvent à la maison, dans l'isolement. Si j'ai la possibilité de prendre un autobus pour aller au centre d'achat, ça améliore ma qualité de vie.»

Organisée à l'initiative de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraité(e)s et préretraité(e)s (AQDR) Ahuntsic/Saint-Laurent, la manifestation visait à souligner que cette initiative en sol montréalais permettrait aux aînés de garder leur autonomie et de lutter contre la solitude et la pauvreté.

Pas prévu

«Nous exigeons la gratuité, mais aussi nous voulons conserver ce qui existe déjà dans d'autres villes, avec l'arrivée de la nouvelle entité administrative», fait savoir Nelson Ojeda, président de l'AQDR.

Si les tarifs d'autobus et de métro incombent actuellement à la Société de transport de Montréal (STM), elle n'ose pas se prononcer sur la suite, étant donné que c'est l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), une nouvelle entité qui sera mise en place le 1er avril 2017, qui aura la compétence exclusive de la tarification sur le territoire. Pour l'instant, la gratuité n'est pas dans les plans étant donné que le comité de transition veille avant tout à «la continuité des services».